

remarquait aussi un *trio* excellent, et la partition se fixa au répertoire de l'Opéra-Comique; ce qui dispense de tout éloge.

Bourguignons (LES), paroles d'Amédée Roland, musique d'André Simiot. Cette chanson, due à la plume d'un vrai poète, est la mieux réussie de celles qui ont été faites sur ces fils de la vigne. La musique de Simiot accompagne dignement les paroles. Chantée par Roger au premier dîner de fondation du *Figaro*, cette composition eut un grand succès; aujourd'hui, elle fait partie du domaine populaire.

Allegretto.

Par un frais sentier qui verdoie, En suivant mes rêves gongons, Bras des-sus des-sous, l'âme en joie, J'ai ren-con-tré trois Bour-gui-gnons!

1er COUPLET.

Ils por-taient é-crit sur leur tro-gne, Qu'ils a-vaient noy-é leur gui-gnon Dans un ton-neau de vieux bour-go-gne. J'ai ren-con-tré trois Bour-gui-gnons! Ils é-taient rou-ges com-me brai-se, C'é-tait trois bra-ves com-pa-gnons, Qui chan-taient et se pâ-maient d'ai-se, J'ai ren-con-tré trois Bour-gui-gnons!

DEUXIÈME COUPLET.

Passaient par là trois compagnons, Avec des fleurs dans leurs chignons; C'étaient trois belles Bourguignonnes! Et c'étaient trois beaux Bourguignons! • Où donc allez-vous sans carrosse, Bonnets blancs et souliers mignons? — Nous nous en allons à la noce! — Vraiment, é-tient les Bourguignons!

TROISIÈME COUPLET.

• Eh bien, alors, dansons, les belles, Sans musique et sans lumignons! La lune vaut bien les chandeliers, Et en avant les Bourguignons! • Les trois gars n'étaient pas, morgue, Venu pour planter des oignons; Ils avaient si belle dégalne, En dansant, tous les Bourguignons!

QUATRIÈME COUPLET.

Les amours, au clair de la lune, Pousaient comme des champignons. Chacun embrassa sa chacune Comme embrassent les Bourguignons: Eve a croqué plus d'une pomme. (Nous en ramassons les trognons!) Ils étaient six... et voilà comme... Le total fut neuf Bourguignons!

BOURGUIGNONS (FACTION DES). L'un des deux grands partis dont les luttes ensanglantèrent la France sous les règnes de Charles VI et de Charles VII. Partisans du duc de Bourgogne, ils étaient opposés aux Armagnacs (v. ce nom), qui soutenaient le parti d'Orléans. L'une des causes principales de cette rivalité était dans l'ambition des princes du sang qui se disputaient le pouvoir pendant la démence du roi. L'assassinat du duc d'Orléans (1407) la fit dégénérer en guerre civile. La veuve de la victime maria l'un de ses fils à l'héritière d'Armagnac, d'où l'intervention des hommes du midi, alliés des Anglais, ennemis nés des races du nord de la Loire. Cette querelle de deux maisons princières se compliqua donc d'une question de race et d'une question de nationalité. Les Bourguignons représentaient d'abord le parti national; le peuple de Paris, la bourgeoisie, les corporations (celles des bouchers notamment) l'appuyaient; les affinités de mœurs et de langage jouaient sans doute le principal rôle dans ces préférences, car les deux factions, tour à tour maîtresses de la capitale, se déshonorèrent également par leurs brigandages. Après le meurtre du duc de Bourgogne Jean sans Peur, les Bourguignons firent alliance avec les Anglais, et les Armagnacs prirent le rôle que leurs adversaires abandonnaient. Le traité d'Arras (1435), en rompant presque tous les liens féodaux du duc de Bourgogne avec la couronne, mit fin à une lutte qui n'avait produit que la misère universelle et la dépopulation.

BOURGUIGNON (LE). V. COURTOIS.

BOURGUIGNON-DUMOLARD (Claude-Sébastien), juriste et magistrat français, né à Vif près de Grenoble en 1760, mort à Paris en 1829. Dès le commencement de la Révolution, il remplit quelques fonctions publiques; mais ayant voulu s'opposer à quelques actes de la Montagne, il fut arrêté. Lorsqu'il eut recouvré sa liberté, il vint à Paris et se lia avec les adversaires de Robespierre; ce fut lui qui fit mettre les scellés sur ses papiers au 9 thermidor. Sous le Directoire, il fut appelé à des nouvelles fonctions, fut ministre de la police pendant vingt jours, puis juge au tribunal criminel et conseiller à la cour d'appel de Paris jusqu'à la seconde Restauration, qui lui laissa seulement le titre de conseiller honoraire. Ses principaux ouvrages sont : *Mémoires sur les moyens de perfectionner en France l'institution du jury* (1802); *De la magistrature en France, considérée dans ce qu'elle fut et ce qu'elle doit être* (1807); *Manuel d'instruction criminelle* (1810); *Dictionnaire raisonné des lois pénales en France* (1811, 3 vol. in-8); *Conférences des cinq codes entre eux, etc.* (1818); *Jurisprudence des codes criminels et des lois sur la répression des crimes et des délits commis par la voie de la presse et par tous autres moyens de publication* (1825, 3 vol. in-8); les *Huit codes annotés, avec les lois principales qui les complètent* (1829).

BOURGUIGNON (Henri-Frédéric), magistrat et vaudevilliste français, fils de Bourguignon-Dumolard, né à Grenoble en 1785, mort en 1825. Dans sa jeunesse, il composa plusieurs vaudevilles, fut ensuite nommé substitut au tribunal de première instance de la Seine et ne s'occupa plus que de remplir avec zèle ses devoirs de magistrat. Les réquisitoires qu'il prononça dans le procès de la Société des amis de la liberté de la presse et dans celui de l'accusé Feldmann ont été insérés dans le *Barreau moderne*. Ses compositions dramatiques sont : *Jean-Baptiste Rousseau, ou le Retour de la pitié filiale* (1803); la *Métempsychose* (1805); *l'Invalide marié*, scène comique insérée dans le *Chansonnier du vaudeville*.

BOURGUIGNONISME s. m. (bour-gui-gno-ni-sme — rad. Bourguignon). Littér. Façon de parler propre aux Bourguignons : *Faire des bourguignonismes*. Il Peu usité.

BOURGUIGNOTTE s. f. (bour-gui-gno-tye, gn mll.). Se dit quelquefois pour Bourguignonne : *M. le maire a voulu faire ressortir le mérite de sa femme en la comparant à une petite Bourguignotte de l'âge d'un vieux bœuf*. (Balz.) C'était la vraie figure Bourguignotte, rougeaude, mais blanche aux tempes, au col et aux oreilles. (Balz.)

— s. f. Art milit. Casque léger, imaginé à la fin du xve siècle, et qui fut ainsi appelé parce que, dans le principe, l'usage en fut surtout répandu dans les armées des ducs de Bourgogne. A l'origine, la bourguignotte était spécialement portée par l'infanterie, principalement par les piquiers. Elle était munie d'une crête, d'un couvre-nuque, d'une petite visière nommée *avance*, et de deux oreilles ou oreillons, qui laissaient le visage à découvert. On s'en servait beaucoup pendant les guerres de religion; on y ajoutait quelques pièces accessoires qui permettaient aux cavaliers de la porter. La bourguignotte disparut sous Louis XIII.

— Agric. Barrique usitée en Bourgogne, et contenant 220 litres.

— Loc. adv. A la bourguignotte, A la manière des Bourguignons : *Mets préparés à LA BOURGUIGNOTTE*.

BOURHANPOUR, ville de l'Indoustan, dans le Décan, à 330 kilom. E. de Surate, sur le Tapti; autrefois considérable, et ch.-l. de la province de Condeisch, elle est aujourd'hui bien déchue et occupée en partie par les Bohrahs, secte mahométane venue d'Arabie et qui prétend descendre du prophète Mahomet. Bourhanpour, prise par les Anglais sur les Mahrattas en 1803, laisse voir encore les ruines du fort et du palais des anciens souverains. Récolte de raisins estimés les meilleurs de l'Inde.

BOURI s. m. (bou-ri). Navig. Grosse barque employée sur le Gange pour charger et décharger les navires.

— Mamm. Nom du zèbre à Madagascar.

— Ichtyol. Nom arabe du mugil ou mullet.

BOURI, nom d'un fétiche adoré par plusieurs peuples nègres et, entre autres, par les Bambaras. Il est aussi appelé *Silama*. Son origine, dit M. Raffenel, dans son *Voyage au pays des nègres*, remonte aux temps les plus anciens de l'histoire des Bambaras. Il fut introduit, raconte la tradition, par des étrangers, avec l'autorisation du roi. Pour le créer, ils cherchèrent d'abord un arbre fort rare, s'en approchèrent processionnellement, creusèrent au pied, et, après des évocations dans une langue inconnue, recueillirent des parties de sa racine avec des pratiques fort bizarres. Puis ils prirent les crins de la queue d'un cheval noir, et placèrent le tout dans un pot de terre qui demeura pendant une demi-journée exposé à un feu très-ardent. Après avoir sacrifié pour la circonstance un bœuf blanc, un bœuf rouge et un coq rouge, on installa définitivement l'étrange divinité, dont le temple habituel est une calèche ou une cruche cassée. Chaque village, chaque chef à son *bouri*

particulier, nommé alors *kulangu* et *khomoré*. La devise du *Bouri* est : *Mate donné kondo* (Il n'est pas donné à tous de connaître l'avenir). A propos du nom de *Bouri*, nous ferons remarquer, avec M. Raffenel, que certaines tribus d'Aminas, peuple de la Guinée, appellent *Bouri-Bouri* un dieu qu'ils considèrent comme le créateur de leur nation et du monde : ces rapprochements pourront peut-être servir à faire connaître la théogonie rudimentaire des nègres.

En voyage, on place les *Bouris* dans une corne de bœuf, une dent d'éléphant ou un sachet de paille. Personne, fût-ce le roi, ne peut, sous peine d'avoir la tête tranchée, regarder dans le vase, la corne ou le sachet qui les renferme. A la guerre, le *Bouri* est porté par un *kulangu* qui marche près du chef. Les attributions du *Bouri* sont très-grandes. Il prédit l'avenir, rend la justice en proclamant l'innocence et la culpabilité, signale les infidélités des épouses, indique les remèdes qui doivent guérir les malades, pronostique le temps, prédit l'abondance ou la stérilité des terres, le succès ou l'insuccès des entreprises. A l'occasion d'un accident, d'une appréhension, d'un remords ou d'un rêve, on lui offre des sacrifices propitiatoires ou expiatoires, pour lesquels on prend des bœufs, des chiens, des oiseaux, les prémices des moissons, des objets de luxe et d'habillement. La chair des victimes appartient de droit aux pauvres; car les nègres admettent l'efficacité de l'aumône auprès du dieu qu'ils adorent. Pour consulter le *Bouri*, on se sert d'une poule. Après les invocations d'usage, on coupe à moitié la gorge de la victime, et on la jette à terre à côté de la calèche sacrée, sortie à cet effet de son temple. C'est à la position que la victime occupe au moment où elle meurt qu'on reconnaît la volonté de l'oracle. Si la poule meurt la tête en arrière, c'est oui; c'est non, si elle expire la tête en avant; quand la tête est inclinée sur le côté, le *Bouri* se tait. *Bouri*, outre le nom de *Silama*, très-peu employé du reste, est encore désigné, ajoute M. Raffenel, par ceux de *Bourri*, *Bouti*, *Boli* et même *Bolidou*. Ces différents noms ne doivent pas surprendre, car, dans le dialecte bambara, la lettre r et la lettre l sont très-fréquemment prises l'une pour l'autre. Quant à la syllabe *dou*, elle est d'un usage commun dans les langues malinkésiennes et semble être une addition phonique.

BOURIANE s. m. (bou-ri-a-ne). Bot. Herbe haute qui croît dans les steppes du sud de la Russie : *Ce sont des ruines où s'épanouissent à l'aise l'ortie, le BOURIANE et l'absinthe*. (Ernest Charrière.)

BOURIATES. V. BOURÈTES.

BOURICHON s. m. (bou-ri-chon). Ornith. Nom vulgaire du troglodyte commun.

BOURIER s. m. (bou-ri-é). Lieu où l'on jette les ordures amassées en balayant une maison. Poussières, débris, ordures amassées en balayant : *J'ai un BOURIER dans l'œil. La servante a jeté mon épi-gle d'or dans les BOURIERS*. Il Employé dans ce dernier sens dans les provinces du centre de la France.

BOURIFFE s. f. (bou-ri-fe). Vessie desséchée d'un animal mort ou d'un poisson.

BOURIGNON s. m. (bou-ri-gnon, gn mll.). Pêch. Filet à mailles serrées.

BOURIGNON (Antoinette), visionnaire, née à Lille en 1616, morte à Franeker en 1680. Elle avait reçu de la nature une imagination extraordinaire; belle, elle eût certainement cherché dans l'amour un aliment à cette flamme intérieure qui la dévorait; mais elle était si laide, qu'au moment de sa naissance sa famille délibéra s'il ne conviendrait pas de l'étouffer comme un monstre. C'est à sa disgrâce physique qu'elle dut de se tourner du côté de la dévotion et de l'illumination, et d'aller grossir le nombre des prophétesses, qui, dans tous les temps, ont pris pour des révélations divines les écarts de leur imagination. Les disciples qui ont écrit sa vie lui ont composé une légende. Ils prétendent que, dès l'âge de quatre ans, elle s'aperçut que les chrétiens ne vivaient pas selon les principes de leur loi, et qu'elle demanda qu'on la conduisit dans un pays où l'on vécût conformément à la loi de Jésus-Christ. Ayant vu sa mère maltraitée par son père, elle résolut de ne jamais se marier et repoussa plusieurs propositions de ce genre qui lui furent faites. Ayant vu que l'esprit de Dieu n'habitait pas dans les couvents, elle s'habilla en homme et s'enfuit pour chercher un désert. Loin de rencontrer la solitude, elle tomba au milieu de soldats d'aventure, qui reconnurent aisément son sexe, et il ne fallut pas moins qu'un miracle pour préserver sa vertu. Dieu, d'ailleurs, prodiguait pour elle les miracles, et une seconde fois il l'arracha aux entreprises d'un homme qui s'était glissé auprès d'elle sous le masque de la piété, et sous le prétexte de devenir son disciple. Ne pouvant réussir auprès d'elle, il se contenta de séduire une des religieuses qu'elle dirigeait, et de l'abandonner après l'avoir rendue mère. La vie d'Antoinette Bourignon fut très-agitée et se consuma tout entière entre les procès, les persécutions et les visions. Se prétendant appelée à rétablir la religion dans sa pureté primitive, elle déclarait que la véritable Eglise était éteinte, que la Bible n'est pas une source suffisante de foi et de religion, et qu'il fallait renoncer à toute liturgie pour s'adonner uniquement à un culte

intérieur et mystique. Cette doctrine lui attira un certain nombre d'adeptes, mais lui créa des ennemis encore plus nombreux. Ayant été expulsée de son pays, elle erra à travers la Belgique, la Hollande, le nord de l'Allemagne, abjura, dit-on, le catholicisme à Amsterdam, et prêcha ouvertement sa réforme. Bien qu'elle fût une visionnaire malade, Antoinette Bourignon s'entendait fort bien à soutenir ses intérêts. Elle avait d'abord renoncé aux biens qui pouvaient lui revenir de sa famille; mais elle revint sur cette décision, dans la crainte que ces biens ne tombassent entre les mains de gens qui en pourraient faire mauvais usage. D'après le même principe, elle ne secourait jamais les pauvres, qui tous étaient des vagabonds et des désœuvrés. Elle ne donna même pas la plus légère partie de son héritage à un hôpital qu'elle dirigeait, et où elle servait les malades de ses mains, mais non de sa bourse. Les dévots ont toujours un texte de l'Écriture au service de leurs passions, et le langage de Tartufe a été vrai de tout temps. Antoinette Bourignon trouvait des excuses pour son caractère difficile, impérieux et bizarre, dans les saintes rigueurs que les prophètes et les apôtres avaient exercées. Quelques-uns de ses disciples firent plus que de flatter sa vanité, ils augmentèrent sa fortune par leurs dons. Un d'entre eux (c'était le plus riche) causa les plus vives douleurs à la sainte pour son enfantement spirituel; car, chaque fois qu'il lui venait un nouvel adepte, elle éprouvait les mêmes douleurs corporelles que si elle eût mis au monde un enfant véritable. Son biographe l'affirme en ajoutant : « Les méchants et les impies moqueurs en peuvent dire tout ce qu'il plaira. » Les visions d'Antoinette Bourignon sont innombrables, les livres qu'elle a publiés, et où elle raconte, ne se comptent pas. Les presses ne pouvaient suffire à sa déplorable fécondité : elle écrivait comme d'autres femmes parlent, c'est-à-dire sans fin et sans savoir ce qu'elle disait. Une de ses plus curieuses visions est celle qu'elle eut sur l'Antéchrist, au sujet duquel Dieu lui avait révélé des choses merveilleuses. Elle dit de quelle manière il doit naître, et cette manière est singulière, pour ne pas dire plus; elle entre dans tous les détails et va jusqu'à décrire son teint et la couleur de ses cheveux. Toute cette élucubration est en vers, car, comme les apôtres avaient le don des langues, Antoinette Bourignon avait celui de la poésie. La vision sur Adam, sur la manière dont il était formé avant son péché, est plus étrange encore. Ceux qui sont curieux de lire les communications de l'esprit de Dieu à ce sujet les trouveront dans Bayle, qui en a donné des extraits. Antoinette Bourignon mourut à Franeker dans la province de Frise. Ses œuvres ont été publiées à Amsterdam (1679-1684, 21 vol.).

BOURIGNON ou **BOURGUIGNON** (François-Marie), antiquaire et littérateur français, né à Saintes en 1753, mort en 1796. Il exerça la médecine, s'occupa d'étudier les antiquités nationales, composa quelques pièces de théâtre et rédigea pendant quelques années le *Journal de Saintonge*. De tous ses travaux, ceux qui méritent encore de fixer l'attention sont : *Recherches topographiques sur les antiquités gauloises et romaines de la Saintonge et de l'Angoumois* (1789); *Observations sur quelques antiquités romaines déterrées au Palais-Royal* (1789); et *Recherches historiques, topographiques et critiques sur les antiquités de Saintes*.

BOURIGNONISME s. m. (bou-ri-gno-ni-ste). Hist. relig. Disciple d'Antoinette Bourignon.

BOURINE s. f. (bou-ri-ne). Mar. Sorte de voile que l'on place en biais.

BOURINER v. n. (bou-ri-né). Dans quelques parties de la France, Perdre son temps en ayant l'air occupé.

BOURIOLE s. f. (bou-ri-o-le). Ornith. Un des noms de la bécasse.

BOURJASSOTE s. f. (bour-ja-so-te). Hort. Figue ronde, aplatie, à peau dure et d'un violet sombre.

BOURJOT SAINT-HILAIRE, médecin et naturaliste français, né à Paris en 1801. Il fut professeur d'histoire naturelle et d'anatomie comparée, et il épousa la fille unique du célèbre Geoffroy Saint-Hilaire. On a de lui : *Collection de perroquets pour faire suite à la publication de Levaillant* (Strasbourg et Paris, 1835); et *Lettre à un médecin de province sur les établissements médicaux, et particulièrement sur les dispensaires philanthropiques de Londres* (Paris, 1836).

BOURKA s. f. (bour-ka). Sorte de manteau de l'entree que portent les Cosaques.

BOURKE (Edmond, comte DE), diplomate français, né à Sainte-Croix, une des Antilles, en 1761, mort en 1821. Il fut successivement chargé d'affaires et ambassadeur en Pologne, à Naples, à Stockholm, à Madrid; prit une grande part à tous les traités conclus par le Danemark avec d'autres puissances en 1814, et fut enfin nommé ambassadeur à Paris en 1820. Après sa mort, sa veuve publia une *Notice sur les ruines les plus remarquables de Naples et de ses environs*, rédigée en 1795 (Paris, 1828).

BOURKE (Jean-Raymond-Charles), général français, né à Lorient en 1773. Il servit d'abord en Cochinchine et à Saint-Domingue.